

La Prairie, le 25 août 2020

Madame, Monsieur,

L'été tire à sa fin et le retour en classe se fera dans les prochains jours. C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école de la Magdeleine en adaptation scolaire et au PFAE cette année. Afin que vous puissiez discuter avec elle/lui du déroulement de la rentrée et diminuer les insécurités liées à la fréquentation d'une nouvelle école, voici le déroulement de la première journée qui aura lieu le **2 septembre** pour les élèves de l'adaptation scolaire et du PFAE.

Nous ferons une rentrée scolaire progressive sur trois jours. La première journée pour les élèves de l'adaptation scolaire et du PFAE sera le **2 septembre**. Votre enfant sera à la maison le 31 août et le 1^{er} septembre. Les élèves reprendront les cours de l'horaire habituel le jeudi 3 septembre (**JOUR 4**).

Les élèves recevront leur horaire sous peu et il sera disponible sur le portail. Sur l'horaire est inscrit le groupe-repère auquel est associé votre enfant. Il en aura besoin lors de l'arrivée dans le débarcadère des autobus. Les élèves devront aussi avoir en leur possession du matériel scolaire de base (crayon, feuilles mobiles). La liste des effets scolaires à se procurer pour l'année scolaire est sur le site internet de l'école.

Les élèves d'un même groupe seront ensemble pour tous leurs cours. Le groupe aura un local qui lui est attribué pour la majorité de ses cours. L'objectif est de restreindre les interactions entre les élèves qui ne sont pas dans le même groupe-repère, tel qu'il est demandé par la santé publique et le ministère de l'Éducation. C'est pourquoi le choix des cours à option est restreint et qu'**aucun changement d'horaire ne sera accordé**.

À leur arrivée, le 2 septembre, les élèves devront se diriger vers leur enseignant-tuteur qui aura une pancarte avec le numéro du groupe repère (d'où l'importance d'avoir le numéro de son groupe repère). De nombreux membres du personnel seront disponibles à différents endroits afin d'aider les élèves à s'orienter. Une fois l'ensemble du groupe réuni, les élèves recevront les consignes d'hygiène et de sécurité. Ils devront se nettoyer les mains en entrant dans l'école et porter leur masque jusqu'à leur local.

Si vous reconduisez votre enfant à l'école, il devra descendre près de la salle Richard-Sauvageau (à l'extrémité du stationnement) afin d'éviter une congestion sur les boulevards Taschereau ou St-José. Un surveillant vous guidera.

Tout au long de la journée, les membres du personnel (enseignants, éducatrices, directions) seront présents afin d'assurer du bon déroulement de la journée et du respect des consignes de la santé publique.

Durant la 1^{re} période, les tuteurs expliqueront le fonctionnement de l'école. C'est aussi durant cette période que les élèves recevront leurs manuels, cahiers d'exercices, agenda ainsi qu'une copie papier de leur horaire et de la facture des effets scolaires.

Important

- ▶ Pour son dîner, votre enfant devra apporter son lunch pour la journée de l'entrée progressive, le service de cafétéria ouvrira le 3 septembre pour les dîners seulement.
- ▶ Veuillez noter que les fours à micro-ondes ne seront pas disponibles pour faire chauffer un repas. Les élèves devront avoir un repas froid ou un repas chaud dans un thermos.
- ▶ L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle et réutilisable est recommandée afin de boire directement aux fontaines d'eau;
- ▶ Les fontaines d'eau seront accessibles pour le remplissage et elles seront désinfectées régulièrement.

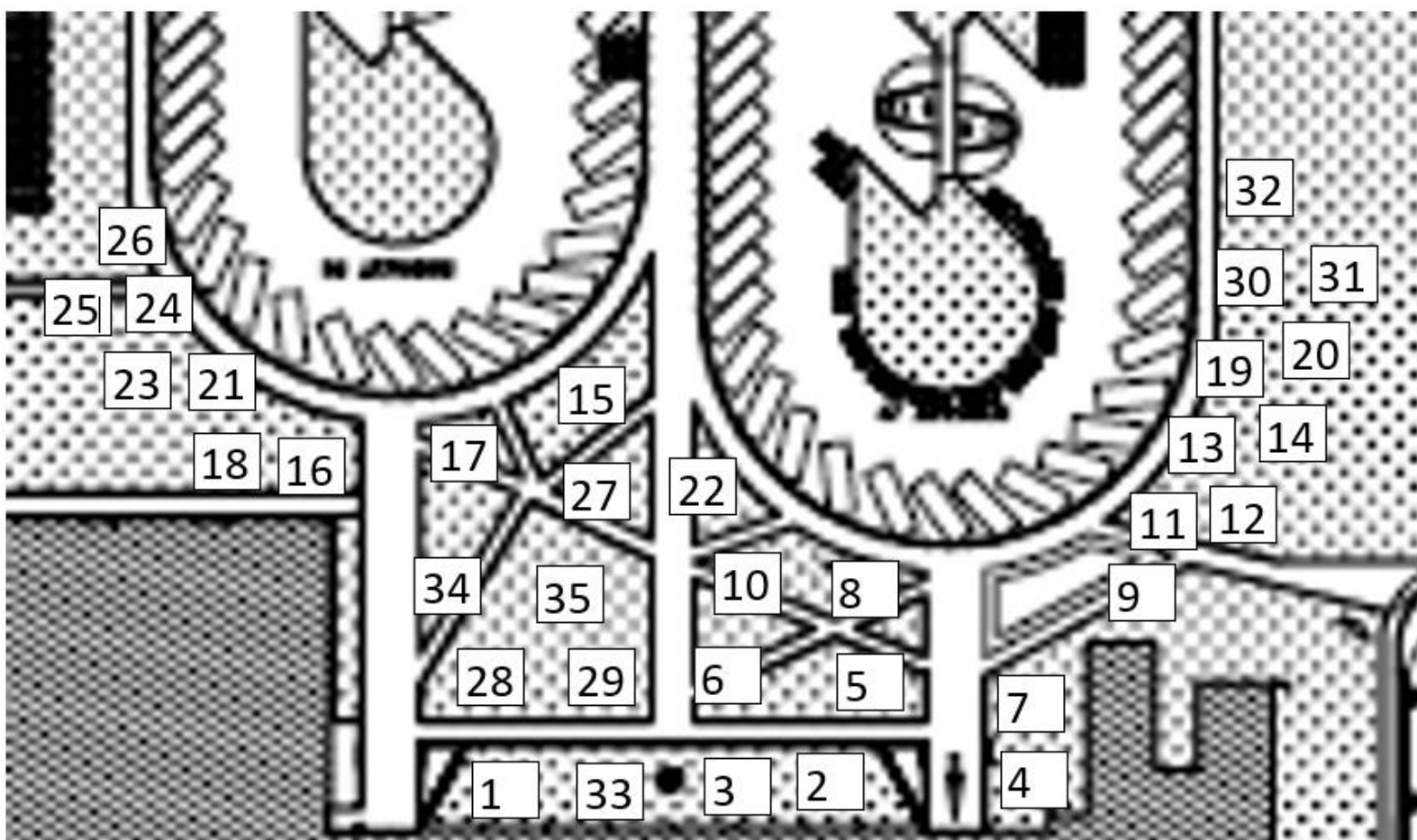
En espérant que ces informations seront utiles à vous et votre enfant. L'ensemble de l'équipe de l'adaptation scolaire et du PFAE se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire et nous avons hâte de rencontrer vos enfants.



Mélanie Deschamps
Directrice adjointe de l'adaptation scolaire et PFAE
École de la Magdeleine
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514.380.8899 poste 5075

Plan débarcadère

2 septembre 2020



Localisation extérieur	Groupe-repères	Tuteurs	Porte entrée	Escalier	Local de classe
1	291	John Bumbray	B (gauche)	-	444
2	292	Kym St-Jacques	A (droite)	-	445
3	293	Julien Deslauriers	A (droite)	-	446
4	294	France Labrie-Beaudoin	A (gauche)	-	447
5	340 (PEP)	Caroline Lefort	A (droite)	3	546
6	350 (PRÉDEP)	Lorraine Ouellette	A (droite)	-	475

7	391	Edith Pouliot	A (gauche)	-	410
8	392	Lysanne Roy	A (droite)	-	411
9	393	Eric Lapointe	A (gauche)	-	412
10	394	Damien Madgin	A (droite)	-	413
11	491	Karine Bell	A (gauche)	-	414
12	492	Chantal Gathem	A (gauche)	-	415
13	493	Marie-Jo Marcotte	A (gauche)	-	417
14	494	Erik Gagnon	A (gauche)	-	448
15	591	Geneviève Lajambe	B (gauche)	-	437
16	592	Pascal Bourdeau	B (droite)	-	438
17	593	Martin Marcil	B (gauche)	-	439
18	594	Claude Vincent	B (droite)	-	443
19	910	Annie Raymond	A (gauche)	5	510
20	911	Mélanie Ricard	A (gauche)	5	516
21	912	Sophie Lebel	B (droite)	6	532
22	913	André Coderre	A (droite)	5	517
23	963 - GCPFP	Susan Davis	B (gauche)	-	457
24	964 - FPT	Véronique Savoie	B (droite)	-	459
25	965 - FPT	Gilles Demers	B (droite)	-	455
26	968 - FMS	Évelyne Brazeau	B (gauche)	6	533
27	970 - FMS	Mario Bissonnette	B (gauche)	4	542
28	971 - FMS	Martin Brossard	B (gauche)	4	543
29	972-FMS-	Nathalie Caron	A (droite)	3	545
30	980 - FPT 1	Majorie Burelle	A (gauche)	-	312
31	986 - FPT 2	Marie-Claude Buist	A (gauche)	-	311
32	988 - FPT 3	Sylvain Millette	A (gauche)	-	416
33	990 - FPT	Nadine Tardif	A (droite)	-	460
34	991 - FPT	Isabelle Ethier	B (droite)	-	720
35	992 - FPT	Catherine Boucher	B (gauche)	-	433